

Togo : les mesures du gouvernement pour calmer médecins et enseignants



Une session spéciale du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) s'est tenue mardi sous l'égide du [gouvernement togolais](#). La séance a permis d'examiner la situation dans les secteurs de la santé et de l'éducation. D'autres préoccupations des organisations syndicales des travailleurs ont également été évoquées. A l'issue des échanges, les autorités annoncent plusieurs mesures qui seront engagées et mises en œuvre.

Les mesures en question couvrent les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que d'autres préoccupations exprimées par les organisations syndicales des travailleurs.

Dans le secteur de la santé, les autorités annoncent la proclamation de cette semaine des résultats du dernier concours de recrutement du personnel médical, paramédical et administratif, sur la base des 698 postes ouverts. Il est annoncé que les discussions seront poursuivies avec le collectif des syndicats de la santé afin de répondre aux besoins prioritaires en personnels et de résorber de manière progressive le déficit en personnel soignant.

Ensuite, le gouvernement s'engage à examiner la question des arriérés au personnel des équipes de prélèvement et d'intervention rapide. Un nouveau dispositif pourra être mise en en la matière.

Quant à l'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) en scanners, une rencontre est projetée entre les syndicats de santé et le ministre de la santé. Ce dernier devra détailler le projet d'acquisition et de mise en place de ces importants équipements, ceci en privilégiant l'approche partenariat public-privé.

« Cette rencontre permettra au ministre de la santé de présenter les modalités et le calendrier de mise en œuvre de ce projet, et de recueillir les observations et contributions éventuelles concernant l'appel à manifestations d'intérêt en cours de finalisation », annonce le gouvernement.

Au sujet des agents COGES, les autorités promettent une refonte des textes portant sur l'autonomie des hôpitaux.

« Concernant le statut particulier du personnel de la santé ou la question de la mise en place d'une fonction publique hospitalière, ce sujet sera examiné de manière approfondie à l'issue de la refonte du statut général de la fonction publique, dont le processus est déjà amorcé », apprend-on.

Sur la question des arriérés du projet CARMA, le gouvernement annonce l'examen des préoccupations à travers les ministres chargés de la santé et des finances. Il indique que des

mesures idoines seront prises en liaison avec les structures concernées.

Concernant la contractualisation, des experts internationaux seront recrutés pour une évaluation externe, afin d'en identifier les forces, faiblesses et insuffisances avant l'extension à d'autres centres de santé.

Le gouvernement n'oublie pas l'éducation

Dans le secteur de l'éducation, les autorités annoncent également la proclamation dans les prochains jours des résultats du dernier concours de recrutement de fonctionnaires enseignants et de conseillers d'orientation. L'idée est de permettre l'imprégnation et la formation sommaire des admissibles avant leur affectation et déploiement.

Le CNDS annonce que la CNSS a démarré cette semaine la seconde phase du remboursement des prélèvements opérés sur les émoluments des enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires de l'enseignement.

Quant aux primes spéciales ou ponctuelles, le gouvernement renvoie leur évaluation à la suite de la refonte du statut général de la fonction publique.

La question des retraités a été évoquée. Le gouvernement réitère sa promesse de payer une prime équivalant à 3 mois de salaire prochainement. Pour les personnes admises à la retraite durant la période de suspension, un geste exceptionnel sera fait.

En plus, on annonce que la réforme de la Caisse de Retraites du Togo (CRT) sera poursuivie et accélérée.

A signaler que le Gouvernement a salué la volonté de dialogue manifestée par les syndicats de ces deux secteurs cruciaux. Ceci, au regard des [tensions sociales observées ces derniers temps dans le secteur de la santé](#), et face à l'imminence de la

rentrée scolaire 2021-2022.

« Le Gouvernement se félicite notamment de l'engagement du Collectif des syndicats du secteur de la santé à continuer de privilégier le dialogue et la concertation pour régler de manière progressive et durable les préoccupations et les défis prioritaires, objets de leurs revendications. Il note également avec intérêt, l'engagement des acteurs du secteur de l'éducation à œuvrer en vue d'une rentrée scolaire apaisée et du bon déroulement des activités scolaires et pédagogiques », a indiqué Gilbert Bawara, ministre en charge du dialogue social à l'issue des travaux.

Le gouvernement togolais entend redynamiser le dialogue social dans les prochains jours.